



## COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

# Un comptoir à fond le sport!

Du 31 août au 9 septembre,  
tous au Centre sportif!

L'attendu Comptoir vallonnien bisannuel est de retour! Il est toujours gratuit mais il a changé de site. Cette année, c'est le Centre sportif qui l'accueille avec un accent tout particulier mis sur la jeunesse et le sport.

Jeunesse avec une grande nouveauté: une garderie sera à disposition pour que les familles puissent profiter sereinement de la visite; de plus, la journée du mercredi 5 septembre sera centrée sur les enfants avec de nombreuses animations.

Ce sera aussi la première édition de *Festisports* avec la participation de 30 clubs sportifs et plus de 200 heures pour essayer gratuitement tous les sports présentés.

De nombreux sportifs seront présents tout au long de la

semaine et pour couronner cette dimension sportive, **Lausanne 2020**, les jeux olympiques de la jeunesse seront parmi nous le 1er septembre.

Le 5 septembre verra aussi à 18 h la remise des prix des mérites sportifs de Val-de-Travers.

L'hôte d'honneur est cette année la commune valaisanne d'**Anzère**.

Comme à chaque édition, l'agriculture se dévoilera dans un espace qui lui sera réservé et tous les soirs des animations viendront compléter le plaisir des visiteurs.

Et bien entendu des concours seront organisés. Alors rendez-vous au Comptoir!



Hommage à Daniel Schelling – Comptoir du Val-de-Travers 1956 (16/24)

© MRVT, Fonds Schelling, coll. Daniel Schelling

## ANNONCES

### Restrictions de circulation routière

#### Comptoir du Val-de-Travers

Dans le cadre de cette exposition qui aura lieu au Centre sportif de Couvet, du 30 août au 9 septembre 2018, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir:

Des signaux « Accès interdit » sont posés aux intersections suivantes: Rue des Iles – Chemin des Tilleuls; Rue Ferdinand-Berthoud – chemin des Tilleuls; Rue du Pré-Jorat à la hauteur de la Manufacture Cartier.

Des signaux « Sens unique » sont posés aux intersections suivantes: Rue Edouard-Dubied – rue des Iles; Chemin des Tilleuls – rue des Iles; Rue du Pré-Jorat – pont des Iles.

Des signaux « Interdiction de s'arrêter » avec plaque complémentaire « Excepté services de secours » sont posés, au sud / ouest, du Centre sportif.

Des signaux « Interdiction de parker » avec plaque complémentaire « lun. au ven. dès 16 h – sam. et dim. dès 10 h » sont posés, au nord, de la rue du Pré-Jorat.

Une déviation sera mise en place à la rue des Iles via chemin des Tilleuls et rue Ferdinand-Berthoud. Les personnes se rendant à la manifestation sont priées de stationner selon les indications du service d'ordre, le long des zones suivantes: Centre sportif, Zone industrielle du Site-Dubied, Rue du Pré-Jorat, Place des Collèges.

Les véhicules en infraction aux présentes dispositions, gênant la circulation ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Nous remercions d'ores et déjà les usagers et les riverains de leur compréhension et les prions de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire mise en place.

### Avis de fermeture de la chaussée

#### Village de Travers

Dans le cadre de travaux de réaménagement de la H10 et ceci afin de poser le revêtement phonique en une seule étape, les dispositions suivantes sont prises, à savoir:

La circulation sera interdite dans les deux sens sur toute la route cantonale entre le cimetière et la rue du Verger, le dimanche 2 septembre dès 04 h au lundi 3 septembre à 04 h.

Des déviations seront mises en place pour: Le trafic de transit de Neuchâtel aux Verrières et Ste-Croix, via le Bas de Rosière, Les Petits-Ponts, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, Fleurier ou Couvet et vice versa. Nord du village de Travers, direction Neuchâtel ou Couvet, via la rue du Verger, le viaduc du Crêt de l'Anneau et vice versa.

Sud du village de Travers, direction Couvet, via rue des Mines, la Presta et vice versa.

Sud du village de Travers, direction Neuchâtel, via Sur le Vau, viaduc du Crêt de l'Anneau et vice versa. Les riverains, avec accès direct à la H10, sont priés de stationner leur véhicule sur les rues adjacentes au nord ou au sud de la route cantonale, le jour en question.

Nous remercions d'ores et déjà les usagers et les riverains de leur compréhension et les prions de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire mise en place.

### Taille des haies, des branches d'arbres et ronces

#### AVIS aux propriétaires riverains des routes communales

Nous rappelons aux propriétaires riverains de routes communales que les branches d'arbres et haies qui pénètrent dans le gabarit d'espace libre des voies publiques doivent être coupées conformément à la législation en vigueur. Les branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 4,5 mètres doivent être taillées, de même que celles qui dépassent le bord de la chaussée ou masquant la signalisation. Les haies en bordure de la voie publique doivent être coupées, de façon à ne pas gêner la circulation, limiter la visibilité, obstruer l'éclairage public ou masquer la signalisation. Les bornes hydrants seront accessibles en tout temps.

D'autre part, les terrains non cultivés devront être entretenus, de manière à ne pas gêner les propriétés voisines. Un délai échéant au vendredi 21 septembre 2018 est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élagage de leurs arbres et haies, faute de quoi, ce travail sera exécuté à leurs frais.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Courses des aînés 2018

La Commune de Val-de-Travers a la joie de vous annoncer les dates et lieux de destinations pour les courses des aînés 2018.

#### • Couvet – COMPLET

• **Fleurier** – Mardi 11 septembre 2018 – Courte-lary – Sortie Petits Plaisirs « Fromagerie Tête de Moine et Chocolaterie Camille Bloch ». Contact: CORA, Mme Marlyse Castellani 032 861 35 05

• **Buttes** – Mercredi 29 août 2018 – Clairvaux-les-Lacs (France). Contact: Mme Huguette Thiébaud 078 689 19 46

• **Travers / Noiraigue** – Vendredi 07 septembre 2018 – Col du Jaun Zweisimmen - Château-d'Oex. Contact Travers: M. Michel Blanc 032 863 51 74. Contact Noiraigue: Mme Jacqueline Barbier 032 863 31 25

• **Môtiers** – Mercredi 29 août 2018 – Roches de Naye. Contact: Mme Catherine Zbinden 032 861 36 60

• **Boveresse** – Jeudi 20 septembre 2018 – Lac Noir et col de Gurnigel puis visite du musée des tissus anciens. Contact: M. Charles Michel 032 861 30 64

• **Les Verrières / Les Bayards** – Jeudi 06 septembre 2018 – Lucerne (repas à Sempach et visite du panorama des Bourbaki). Contact Les Verrières: M. Roland Cand 032 866 16 13. Contact Les Bayards: Mme Verena Perrin 032 866 12 75

• **Saint-Sulpice** – Mercredi 05 septembre 2018 – Croisière sur le lac de Thoune. Contact: Mme Denise Pasche 032 861 18 69

Pour rappel, peuvent participer les dames nées en 1954 et années antérieures et les hommes nés en 1953 et années antérieures.